



ASSOCIATION LEDA « LES ESPACES D'AVENIRS »

APPEL AUX PETITES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES

LE CONTEXTE

Les réformes imposées par les financeurs publics engagent les acteurs des champs social et médico-social à restructurer leur mode de gestion pour répondre aux multiples enjeux subséquents comme ceux notamment de la pluri-annualité des financements ou bien encore des appels à projets.

Certains suggèrent qu'à l'avenir, seules pourront y faire face les grandes organisations à forte concentration d'établissements et services, capables selon eux de générer, à partir d'un financement à la place, identique du nord au sud, des économies d'échelle permettant de financer de nouveaux besoins. Ce serait vite oublier qu'en matière économique, toute concentration impose le joug d'une harmonisation à tout va, fut-elle placée sous le regard bienveillant des dieux indicateurs, de la déesse qualité et de la mère performance, pour dégager des moyens afin de répondre aux contingences iatrogènes, fort éloignées des attentes des populations accueillies ou exclues.

Ainsi, quand bien même elles ne rencontreraient pas de difficultés à recruter des administrateurs bénévoles pour assurer une saine et nécessaire gouvernance, ce qui n'est pas le cas pour la plupart d'entre elles, les petites associations gestionnaires d'un ou deux établissements et services seront appelées à se démettre de leurs créations originales, qui de tous temps se sont inscrites dans le respect des valeurs humanistes universelles qui les ont fait naître.

A l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir », nous pensons, bien au contraire, que :

- Ces valeurs non seulement ne doivent pas disparaître sous la pression du marché des prestations, mais qu'il faut les réinterroger car elles seront à nouveau déterminantes dans la conduite de nos projets dans les dix années à venir.
- La taille humaine de nos réalisations, l'insertion dans le tissage complexe de leurs environnements, le respect de la personne citoyenne, cette haute-couture sociale et médico-sociale longuement et patiemment travaillée, sont un saut qualitatif auquel ne pourra jamais répondre une norme de qualité moyenne.
- Le regroupement des petits opérateurs associatifs s'impose, non pas sur le mode de groupement de coopération sociale et médico-sociale, dont les premières réalisations montrent qu'à terme elles seront difficilement gérables, mais sur celui politique d'un mariage de raison, la fusion, qui seule, permet un développement de

forces et de moyens, matériels et humains, pour que vivent ces réalisations qui ont fait et font encore la richesse et la notoriété des champs social et médico-social.

OSONS LA RENCONTRE

L'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs » se propose de vous rencontrer, vous, administrateurs et vous, directeurs de petites associations gestionnaires, vous qui vous interrogez sur le devenir de vos réalisations à l'aube de ces importantes mutations que vont connaître les champs dans lesquels nous intervenons depuis longtemps.

Osons cette rencontre, sans langue de bois, sans volonté de concurrence, si ce n'est celle intellectuelle et pragmatique de réfléchir ensemble sur l'évolution des nos valeurs respectives confrontées aux contraintes que l'on cherche à nous imposer sans discernement sur les résultats escomptés !

Osons partager et négocier, sans crainte de perdre son âme ! Ce que nous aurons produit ensemble permettra non seulement de pérenniser ce que chacun a créé, mais servira également d'exemple à l'ensemble des acteurs, publics comme privés à but non lucratif.

LE MANIFESTE DE L'ASSOCIATION LEDA « LES ESPACES D'AVENIRS » « SMALL IS BEAUTIFUL »

Les valeurs que nous défendons.

La laïcité est le cadre d'expression de la solidarité qui s'affirme dans la promotion des droits de l'homme et de l'esprit républicain.

Le principe de la résilience induit qu'en chacun d'entre nous sont contenus les moyens de sa libération : l'accompagnement de la personne valorise cette appropriation par elle-même tandis que l'assistanat la masque.

La prise en compte de la complexité des intermédiations entre l'individu et la société est indispensable pour que « l'accompagnement global », longtemps ressassé sous la formule « prise en charge globale », retrouve sa capacité disruptive face aux représentations répétitives de l'échec.

Au-delà de la citoyenneté, qui garantit l'égalité, le paradigme personnaliste œuvre à la singularité et à l'unicité de tout être humain, qu'il soit enfant, adolescent, homme ou femme pour lui permettre de trouver une véritable place au sein de la société : celle qu'il se choisira.

Notre objectif : une qualité effective.

La qualité recouvre au moins 3 dimensions :

- ***Une prestation adaptée aux besoins de la personne accompagnée.***
La mise en œuvre d'un cycle continu et permanent s'impose : évaluation des besoins – mise en œuvre du projet – évaluation du projet en termes de réponse aux besoins – évolution du projet ...
- ***Une prestation correspondant aux exigences légales, réglementaires, issues de recommandations de bonnes pratiques professionnelles.***
Toute organisation œuvrant dans les champs social et médico-social requiert une vigilance, une veille et la promotion d'une formation continue des professionnels aux exigences posées par les référentiels retenus.
- ***Une prestation intégrée aux environnements des personnes accompagnées.***
Tout établissement et/ou service social et médico-social s'engage à promouvoir en permanence une action locale qui s'inscrit dans des réseaux de proximité et qui intervient en premier lieu dans les réseaux de socialisation des personnes accompagnées ou accueillies.

Il n'est point de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir : la complexité des mondes qui nous entourent.

Toute organisation s'effondre si elle ne tient pas compte, dans son projet comme dans ceux de ses établissements et services, des complexités qui l'enserrent :

- La complexité de la commande publique et des réponses politiques apportées aux besoins concernés.
- La complexité de la réalisation et du fonctionnement des établissements et services.
- La complexité des relations de ces établissements et services avec leurs environnements.
- La complexité des publics soignés et/ou accompagnés, leurs pathologies, leurs handicaps, les facteurs qui les poussent vers l'exclusion.
- La complexité des moyens mis en œuvre pour les accueillir, les soigner, les accompagner vers une intégration ou vers une insertion citoyenne.

Penser global, agir local n'est pas un vain concept : qui aurait imaginé que la mondialisation toucherait un jour la production des petits travaux de conditionnement, alors bien protégée, des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) destinés à l'accompagnement professionnel des personnes adultes handicapées ?

A l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs », nos principes d'action.

Projeter et gérer des actions en faveur de populations en situation d'exclusion engendrée par la maladie, le handicap, l'inadaptation ou la pauvreté n'a de sens en soi que si ces actions répondent à leurs besoins. Le monde bouge et les demandes sociales et sociétales évoluent dans des environnements en perpétuel changement.

Au risque de maintenir la personne dans un dispositif qui pourrait l'aliéner, il nous faut toujours de prime abord valoriser :

- ***L'accès au droit commun dans tous les cas où la situation de la personne le permet.***
- ***L'évaluation avec elle des contraintes de l'environnement qu'elle choisit afin qu'elle ne se mette pas en danger d'exclusion.***
- ***La recherche de prestations sociales ou médico-sociales dès lors que le droit commun ne peut-être adapté et qu'il ne permet pas à la personne de s'intégrer ou de s'insérer temporairement ou durablement.***

Ainsi seulement, nous, acteurs bénévoles, administrateurs, et salariés, professionnels de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs », affirmant que :

- ***L'hyperspécialisation n'est pas un gage de professionnalisme ;***
- ***La taille importante des structures n'est pas synonyme de rationalisation des coûts ;***

..... nous promovons un principe qui guide notre manifeste : « **SMALL IS BEAUTIFUL** ».

D'une part le choix de la non-spécialisation des actions et de la non-spécialisation nosographique permet de :

- Eviter le risque de ghettoïsation et celui de la création de filières.
- Garder une vigilance sur l'intégration de l'organisation dans son ou ses environnements de proximité, gage d'un plus grand accès aux nécessaires socialisations.
- Favoriser l'expertise des organisations, des professionnels, qui s'acquiert par l'information, la formation, mais aussi par l'inscription dans des réseaux d'acteurs, extérieurs et fort diversifiés où s'élabore la pensée critique nécessaire aux reformulations positives des actions.

D'autre part la taille humaine des établissements et services permet de :

- Garantir des organisations où l'individu peut continuer d'être au cœur des préoccupations des professionnels.
- Promouvoir un accompagnement sur le mode individuel qui privilégie le service à la personne plutôt que l'établissement où l'organisation collective légitime qu'elle s'y reconnaisse et puisse s'y inscrire, gage d'une meilleure appropriation de son projet personnel.

La traduction opérationnelle s'exerce par la mise en place des services d'accompagnement individuels en des unités de vie d'une dizaine de personnes, dès lors que l'on parle d'établissements.

Les exigences posées par ces principes.

Ces exigences que nous prônons, sont la marque de notre recherche, celle de la professionnalisation des partenaires salariés et bénévoles de l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenirs », qui, formés, ne vise que l'efficacité de prestations de qualité au meilleur coût.

Un professionnalisme et une expertise inscrits dans un environnement porteur sont mis en œuvre par :

- Un plan de formation rigoureux et réinterrogé régulièrement.
- L'évaluation des besoins, axe fort de formation.
- L'identification des réseaux et des partenariats.
- La mobilisation de chacun et de l'organisation dans l'ensemble des réseaux locaux.

Une organisation rationnelle qui vise l'efficience par :

- La rationalisation des charges de structure et de fonctionnement.
- Une autonomie des établissements et des services dans la limite des choix de rationalisation : la paye, la comptabilité informatisée, les grands travaux,
- Une autonomie des établissements et services sous réserve d'une organisation territoriale et thématique qui implique des efforts de mutualisation.
- Un effort permanent porté sur la qualité des prestations.
- Des pratiques confrontées : à l'évaluation, à la certification dans certains cas (mise en place de référentiels et interrogation des pratiques au regard des résultats attendus).

L'association LEDA s'engage à faire la preuve de ces principes en travaillant sur un référentiel de qualité qui aura lui même valeur de manifeste.

***Les membres du Conseil d'Administration
et
les Directeurs des Etablissements et Services
de
l'Association LEDA « Les Espaces D'Avenir ».***